

# La canaille



Bulletin du Syndicat CNT des Travailleurs de l'Éducation du Val-de-Marne

N°2, novembre 2009

## École en danger!



**L**a mise en place forcée de l'aide personnalisée dans les écoles a permis de détruire les RASED. Pourtant, les études montrent que l'aide apportée dans le cadre des RASED est très largement plus profitable aux élèves que la pseudo aide personnalisée. La mesure ne visait évidemment pas l'épanouissement des enfants mais une baisse budgétaire.

La crise est un formidable outil pour justifier les économies budgétaires qui ont pour résultat le démantèlement des services publics. Que les salariés et les usagers les plus démunis payent les conséquences de la crise n'est pas le problème du gouvernement.

Pour l'Éducation nationale, la sentence est tombée : 16000 postes seront supprimés en 2010 (pour mémoire : suppression de 8700 en 2007; 11200 en 2008 et 13500 en 2009).

Parallèlement, la loi Carle, fraîchement votée, offre un véritable chèque éducation aux écoles

privées et confessionnelles en affirmant le principe de la parité de financement des écoles publiques et privées par les communes (sous conditions : « capacité d'accueil » insuffisante, « obligations professionnelles » des parents d'élèves et « raisons médicales »).

Dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré, la mastérisation de la formation des enseignants va aussi permettre des économies grâce à la suppression de la 2<sup>e</sup> année de stage IUFM qui était rémunérée. On peut aussi se demander ce que vont devenir tous les étudiants qui auront obtenu leur master mais échoué au concours de recrutement. Ils constitueront un « vivier » de futurs profs disponibles et pouvant être engagés avec un sous-statut, et donc un salaire inférieur et des conditions de travail dégradées. Pour se faire une idée : il suffit de regarder les personnels précaires de l'Éduc nat. Résultat : il sera plus intéressant pour notre employeur de continuer à supprimer des postes au concours et de faire appel à des collègues précaires. C'est beau l'économie !

C'est dans ce contexte que la CNT Éducation 94 appelle à la grève le mardi 24 novembre. Nous savons qu'une journée de grève tous les deux mois ne permettra pas d'instaurer le rapport de force nécessaire. C'est pourquoi nous appelons les collègues à se réunir en assemblée générale et à discuter des revendications et de la grève reconductible.

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT** : Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

**DE COMBAT** : Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE** : Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

**SOLIDAIRE** : Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

**ANTICAPITALISTE** : Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... Un projet révolutionnaire.

**Le syndicat CNT-STE 94  
organise une  
RÉUNION D'INFORMATION  
SYNDICALE  
samedi 21 novembre 2009  
de 9h à 12h**

**Ordre du jour :**

Évaluations nationales 2010

Aide personnalisée

Contre la suppression des RASED

**Lieu :**

CICP (Centre international de culture populaire), 21 ter, rue Voltaire, Paris XI<sup>e</sup> 1<sup>er</sup> étage (M<sup>o</sup> Rue des Boulets).

Les heures d'information syndicales sont à déduire des heures d'animation pédagogique ; il suffit d'informer votre inspecteur de circonscription de votre participation à cette réunion ouverte à tous.



Fédération des Travailleurs de l'Éducation : <http://www.cnt-f.org/fte/>



# Équipes Mobiles de Sécurité

Le 05 Octobre 2009 la première Équipe Mobile de Sécurité a été mise en place au Lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois à grand renfort de couverture médiatique. C'est une conséquence directe du partenariat entre le ministère de l'Intérieur et celui de l'Éducation nationale en terme de sécurisation des établissements scolaires. Les mentalités semblent être assez préparées maintenant par toutes les peurs alimentées au quotidien pour faire de la sécurité une des priorités absolues des établissements scolaires, bien avant l'épanouissement des élèves ou bien leur réussite. Le but avoué par leur créateur est de rétablir « la paix scolaire », notion des plus douteuses.

Une EMS est constituée de deux modules ayant, à leur origine une vocation complémentaire. Mais il apparaît que chacun peut intervenir indépendamment. Il s'agit d'un module « éducatif » constitué de cinq personnes (professeurs, CPE, IPR et d'une psychoclinicienne), et d'un module de « sécurité » constitué de personnels professionnels de la sécurité (anciens policiers, vigiles, instructeurs de self-défense...) pratiquant les arts-martiaux et la self-défense, eux-aussi au nombre de cinq. Les équipes sont prévues pour intervenir de façon ponctuelle sur des situations de crises violentes dans les établissements. Il y a actuellement sur l'académie de Créteil 8 équipes représentant 50 personnes. Cette expérimentation est vouée à être étendue au niveau national très prochainement. Les membres de ces équipes peuvent être titulaires ou contractuels mais ont tous le statut de personnel de l'Éducation nationale. D'ailleurs sur les blousons

verts des modules de sécurité c'est bien le logo de l'Éduc Nat qui est repris. Le penchant éducatif a été créé il y a de ça quelques années afin de dénouer des situations de violence ponctuelle dans certains établissements dits sensibles.

choix du terme d'Équipe Mobile de Sécurité a été fait par le Ministère de l'Éducation nationale lui-même alors que d'autres appellations beaucoup moins chargées symboliquement avaient été proposées. Nous sommes bien



Les crédits de l'époque permettaient de prendre en entretiens individuels puis en classes relais les élèves les plus problématiques. Mais actuellement les structures relais coûtent trop cher et les crédits n'existent plus. Par contre on trouve aisément des financements pour compléter ces modules par des équipes de sécurisation. La décision d'y ajouter un complément sécuritaire a été prise par le Recteur de Créteil en bon petit soldat d'un gouvernement de plus en plus inégalitaire et qui met le manque de sécurité individuelle au centre de toute sa politique afin d'accroître le contrôle social. D'ailleurs, pour l'anecdote le

là face à un travail de fond sur les mentalités pour mettre la sécurité au centre de tout, et convaincre les gens que le danger est partout autour d'eux.

L'aspect expérimental de ces EMS ne nous permet pas de savoir quelle tournure elles vont prendre à plus ou moins longue échéance. Les créateurs de ces équipes eux-mêmes ne voient pas encore bien toutes leurs applications possibles. Leur imagination n'est pas en reste, ils ont par exemple de leur propre aveu pensé à les utiliser lors de blocage d'établissement sur un mouvement lycéen (brisa-ges de piquet de grève), ou bien pour remplacer des surveillants au



portail si certains d'entre eux se trouvaient dans l'incapacité de le faire (remplacement ponctuel de certains personnels avec des équipes de mercenaires).

Heureusement pour l'instant ces équipes ne sont pas encore ni assermentées, ni armées. Mais qu'en sera-t-il si de graves incidents se produisent par rapport à leur présence provocante? Il leur faudra bien les outils appropriés. Sans dramatiser, force est de constater que nous avons quelques pistes qui ne sont pas des plus réjouissantes pour l'éducation de demain, ou appelons ça plutôt le dressage des populations déjà

stigmatisées. Parce que bien sur ces EMS sont vouées à intervenir surtout sur des établissements sensibles où la violence de l'État face à ces populations se retourne de façon ponctuelle contre ses représentants, dont l'école. A trop jouer l'amalgame entre le sécuritaire et l'École, le risque est fort de perdre la confiance de toute une partie des élèves et des parents qui vivent déjà au quotidien les humiliations répétées des forces de l'ordre. Voir même quel parent aurait envie d'envoyer son enfant dans un établissement où il y a des équipes d'individus en uniformes et rom-

pues aux techniques de combat au portail ?

**Retrouvez la CNT éducation sur Radio Libertaire (89.4).**



**Le 2<sup>e</sup> mardi du mois,  
de 20 h 30 à 22 h 30.**

## **Mais que deviennent les RASED ?**

**I**ls essaient péniblement de rester RASED, c'est-à-dire de travailler réellement en réseau. Il faut rappeler que l'efficacité d'un réseau réside dans sa capacité à analyser les situations avec les spécificités de chaque enseignant spécialisé et ceci en relation avec l'équipe enseignante de l'école dans laquelle le RASED intervient.

Le gouvernement, en supprimant un bon tiers des postes, empêche les enseignants de travailler correctement afin de pouvoir aider les élèves en difficulté. Il sera

facile dans un an ou deux de mettre en cause l'efficacité des aides apportées !

Cependant tous les enseignants ne baissent pas les bras.

Le colloque des maîtres E qui réunissait environ 600 personnes il y a quelques années a reçu 1200 enseignants en octobre 2009. Il existe heureusement des îlots où la pédagogie reste le premier sujet de préoccupation. N'en déplaise à nos ministres la pédagogie prévaut encore sur le « pédagogisme » !!

La lutte continue, le Val de Marne est un des départements les plus

sinistrés puisqu'il est pilote et surtout piloté par des hommes zélés ! Les économies vont bon train et les discours officiels nient la réalité dans les écoles : enfants en souffrance et collègues souvent démunis malgré les bonnes volontés.

Seuls les enseignants en se mobilisant pourront faire connaître la détérioration des conditions de travail pour les enfants et pour eux-mêmes.

Nous refusons cette situation intolérable qui va à l'encontre d'une école pour tous !

## **Réunion publique organisée par les syndicats CNT du Val-de-Marne**

**Vendredi 11 décembre 2009, à 19 h 30**

**Bourse du Travail de Choisy-le-Roi  
(27 boulevard des Alliés)**

- Présentation de la CNT et de ses actions dans le Val-de-Marne
- Projection de film, débat et buffet...

**Face aux mauvaises conditions de travail, aux licenciements, aux inégalités sociales, retrouvons-nous ensemble pour débattre et construire une alternative.**



# Disparition programmée des Conseillers Principaux d'Éducation

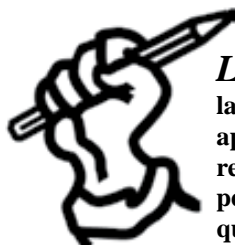
Depuis quelques années déjà il y a différents bruits de couloir sur la disparition prochaine du statut de CPE. Avec le gel du concours interne depuis trois ans et le recrutement de 200 postes par an à l'externe les choses semblent vouloir s'accélérer. L'apparition de nouveaux statuts précaires dans les Vie Scolaire, tels que les Médiateurs de la Réussite Scolaire sensés être spécialisés sur la gestion des absences et le contact aux familles semble confirmer la tendance. L'académie de Créteil qui sert de laboratoire au niveau national a lancé cet automne un nouveau statut contractuel expérimenté dans cinq collèges de l'académie. Il s'agit des Responsables des Études, terme qui était réservé jusqu'à présent à l'enseignement privé. Leur mission reprend une partie de celle des CPE et des CoPsy et ils auraient gracieusement trois jours de formation offerte préalablement à leur prise de fonction. Le ton est donné. Que va-t-il advenir alors des CPE?

La tendance se profile depuis plusieurs années où les équipes de direction dépensent une grande

partie de leur énergie à essayer de démontrer aux CPE qu'en tant que chefs de services ils se doivent d'assurer de plus en plus un rôle de DRH. Leur rôle se limitant petit à petit à coordonner et à déléguer. Les formateurs de l'académie de Créteil voient aussi arriver cette transformation à terme du statut de CPE. Les formations proposées sont de plus en plus axées sur la gestion et la formation des équipes Vie Scolaire. Les CPE ne seront donc plus que des sortes de DRH qui pourraient même être amenés à officier sur plusieurs établissements. Qu'en est-il du rapport aux élèves et du travail éducatif là-dedans? Pour faire avaler la pilule on présente leur futur rôle comme essentiel pour la valorisation et la professionnalisation des statuts Vie Scolaire. Quelle foutaise!

Désormais on va demander aux CPE d'assumer un rôle de DRH pour valoriser ces postes, jouer au cache-misère, maquiller la réalité de la précarité de ces contrats qui se multiplient depuis des années. Mais qu'est-ce qui fait qu'on reconnaît un vrai travail d'un « job » justement? N'est-ce pas

avoir un minimum de sécurité sur la durée du contrat? Avoir une rémunération décente? Pouvoir pérenniser son travail, avoir un suivi de celui-ci sur le long terme? Avoir des perspectives tout bêtement. Le choix assumé est donc celui d'une valorisation artificielle de ces statuts précaires. On demande aux personnels de Vie Scolaire d'être de plus en plus performants et productifs avec des salaires de misère. Le risque est un démantèlement des statuts actuels. Les compétences se bradent et avec elles toutes les protections que les statuts pouvaient donner. Dans l'exemple des Responsables des Études, pourquoi devrait-on faire un travail alors considéré comme un travail de cadre pour une rémunération au SMIC horaire? Il est très dangereux de montrer qu'il est possible de faire le même travail avec une rémunération bien moindre et peu, voire pas de garanties sur l'emploi. C'est toujours une condition préalable nécessaire au démantèlement des statuts de la fonction publique. Tous les services publics qui ont été mis à mal ces dernières années l'ont été par ces méthodes là.



**La canaille** comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des syndiqué(e)s, après leur journée de travail. Notre syndicalisme, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches afin que chacun s'implique concrètement dans le fonctionnement du syndicat.

## POUR NOUS CONTACTER :

**Syndicat CNT Éducation Paris** : educ.rp@cnt-f.org  
tél. : 06 08 80 78 86 | 33, rue des Vignoles, 75020 Paris  
permanences tous les mercredis de 17 h à 20 h

**Syndicat CNT Éducation 78**  
cnt78educ@cnt-f.org | BP 9, 78440 Gargenville

**Syndicat CNT Éducation 91** : ud91@cnt-f.org  
tél. : 06 68 12 11 51 | 4, rés. du Parc, 91120 Palaiseau

**Syndicat CNT Éducation 92** :  
ste92@cnt-f.org | <http://ste92.cnt-f.org>

33, rue des Vignoles, 75020 Paris

**Syndicat CNT Éducation 93 et 77** :

educ93@cnt-f.org | tél. : 06.37.18.19.72.

Bourse du Travail : 11, rue Génin, 93200 St-Denis

**Syndicat CNT Éducation 94** : educ94@cnt-f.org

Bourse du Travail : 27 bd des alliés, 94600 Choisy le Roi

**Syndicat CNT Éducation-Social 95** : ud95@cnt-f.org

01 34 64 02 73 permanences le samedi de 15 h à 18 h

BP 118, 95316 St-Ouen-l'Aumône cedex

Abonnement de soutien à **La canaille** :  Abonnement gratuit de 3 numéros du  
1 an, 4 € (chèque à l'ordre de la CNT) **COMBAT SYNDICALISTE**, journal de la CNT

à renvoyer à :

**CNT STE 94, BOURSE DU TRAVAIL, 27 BD DES ALLIÉS, 94600 CHOISY-LE-ROI**

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_